Institut National de Santé Publique

Relevés Epidémiologiques Mensuels « R.E.M » Algérie



TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	I
LISTE DES FIGURES	
LISTE DES TABLEAUX	
INTRODUCTION	01
LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)	01
LES MALADIES DU PEV	05
LES MENINGITES	09
LES ZOONOSES	11
AUTRES MALADIES	15
LA TUBERCULOSE	17
ENVENIMATION SCORPIONIQUE	19
LE PALUDISME	21
LE SIDA	22
BIBI IOGRAPHIF	22

LISTE DES FIGURES

Figure 01 : Répartition des déclarations par groupe de maladies - année 2020	01
Figure 02 : Les maladies à transmission hydrique - année 2020	01
Figure 03 : Evolution de l'incidence annuelle de la fièvre typhoïde années 2000 – 2020	02
Figure 04 : Incidence mensuelle de la fièvre typhoïde année 2020	02
Figure 05 : Evolution de l'incidence annuelle des dysenteries années 2000 – 2020	02
Figure 06 : incidence mensuelle des dysenteries - année 2020	03
Figure 07 : évolution de l'incidence annuelle de l'hépatite virale a - années 2001 – 2020	03
Figure 08 : Incidence mensuelle de l'hépatite virale A année 2020	03
Figure 09 : Evolution de l'incidence annuelle des Tiac années 2000 – 2020	04
Figure 10 : Incidence mensuelle des Tiac année 2020	04
Figure 11 : Evolution de l'incidence annuelle de la rougeole années 2000 – 2020	05
Figure 12 : incidence mensuelle de la rougeole - année 2020	05
Figure 13 : Répartition de l'incidence de la rougeole selon l'âge - année 2020	05
Figure 14 : Evolution de l'incidence annuelle de la Rubéole années 2000 – 2020	06
Figure 15 : Incidence mensuelle de la Rubéole année 2020	06
Figure 16 : Répartition de l'incidence de la Rubéole selon l'âge année 2020	06
Figure 17 : Evolution de l'incidence annuelle de la coqueluche années 2000 – 2020	07
Figure 18 : Répartition mensuelle des cas de coqueluche année 2020	07
Figure 19 : Evolution du Tétanos Néonatal et non Néonatal année 2000 - 2020	07
Figure 20 : Evolution de l'incidence annuelle des méningites années 2000 – 2020	09
Figure 21 : Incidence mensuelle des méningites à méningocoque année 2020	09
Figure 22 : Incidence mensuelle des autres méningites année 2020	09
Figure 23 : Répartition des zoonoses année 2020	11
Figure 24 : Evolution de l'incidence annuelle de la brucellose années 2000 – 2020	11
Figure 25 : Incidence mensuelle de la brucellose année 2020	11
Figure 26 : Répartition de l'incidence de la brucellose selon l'âge - année 2020	12
Figure 27 : Evolution de l'incidence annuelle de la leishmaniose cutanée années 2000 – 2020	12
Figure 28 : Incidence mensuelle de la leishmaniose cutanée année 2020	12
Figure 29 : Répartition de la leishmaniose cutanée selon l'âge - année 2020	13
Figure 30 : Evolution de l'incidence annuelle de la leishmaniose viscérale années 2000 - 2020	14
Figure 31 : Evolution du nombre de cas de rage humaine années 2000 - 2020	14
Figure 32 : Evolution de l'incidence annuelle de l'hépatite virale B année 2001 – 2020	15
Figure 33 : incidence mensuelle de l'hépatite virale B année 2020	15
Figure 34 : évolution de l'incidence annuelle de l'hépatite virale C années 2001 – 2020	16
Figure 35 : Incidence mensuelle de l'hépatite virale C année 2020	16
Figure 36 : Incidence annuelle de la tuberculose années 2000 - 2020	17
Figure 37 : Répartition des TEP selon la localisation année 2020	18
Figure 38 : Classification des cas de paludisme année 2020	21
Figure 39 : Répartition des cas de paludisme importe selon l'espèce parasitaire année 2020	21

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition des cas de PFA selon les wilayas – 2020	08
Tableau 2 : Répartition des cas piqués et des décès par âge - Année 2020	20
Tableau 3 : Envenimation scorpionique Morbidité et mortalité en Algérie répartition par wilaya	
année 2020	23

INTRODUCTION

L'année 2020 se caractérise par :

- Une diminution du taux d'incidence des MTH
- Une baisse importante du taux d'incidence de la rougeole
- La persistance de cas de coqueluche
- Une diminution du taux d'incidence des méningites,
- Une augmentation du taux d'incidence des zoonoses notamment la brucellose et la leishmaniose cutanée.

LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

En 2020, Le taux d'incidence des maladies à transmission hydrique a diminué de plus de moitié; il est passé de 29,85 à 11,64 cas pour 100.000 habitants. Cette diminution est liée à la baisse du nombre de cas aussi bien de l'hépatite virale A que des toxi-infections alimentaires collectives (TIAC).

Le taux d'incidence de la <u>fièvre typhoïde</u> a baissé, passant de 0,20 à 0,05 cas pour 100.000 habitants ; soit 21 cas enregistrés en 2020.

Figure 1:

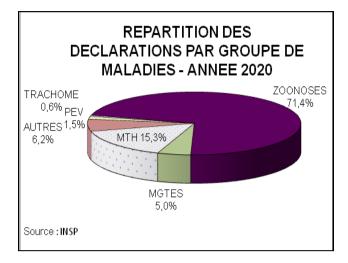
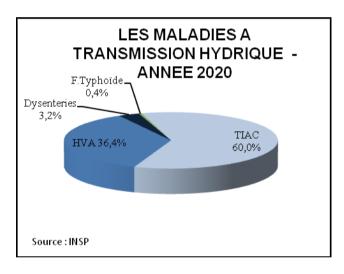


Figure 2:



Les cas ont été enregistrés principalement au cours des premiers mois de l'année.

Le maximum de cas est enregistré durant le premier trimestre avec un pic au mois de janvier correspondant à un taux d'incidence de 0,02 cas pour 100.000 habitants. Le nombre de cas aux mois de février et mars a baissé de moitié. A partir du mois d'avril aucun cas n'a été déclaré.

Les wilayas les plus touchées sont Tlemcen et Sétif avec des taux d'incidence respectifs de 0,43 et de 0,38 cas pour 100.000 habitants (soit 5 cas à Tlemcen et 7 cas à Sétif).

Les taux spécifiques à l'âge les plus élevés sont retrouvés chez les 20-29 ans avec 0,14 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence des <u>dysenteries</u> a légèrement diminué, elle est passée de 0,43 à 0,37 cas pour 100.000 habitants.

Au cours de l'année 2020, Adrar est la wilaya qui a enregistré l'incidence la plus élevée pour l'ensemble du territoire national. Le taux enregistré est de 9,00 cas pour 100.000 habitants. A noter qu'en 2019, la wilaya n'a enregistré aucun cas.

98,1 % des cas ont été enregistré durant le mois de novembre (8,82 cas pour 100.000 habitants) et principalement au niveau de la commune d'Adrar.

A Béchar, le taux d'incidence a nettement diminué, il est passé de 16,80 en 2019 à 6,14 cas pour 100.000 habitants en 2020.

La commune d'Abadla totalise 81,8 % des cas.

La wilaya de Tamanrasset a enregistré une augmentation du taux d'incidence, il est passé de 2,00 à 4,67 cas pour 100.000 habitants.

Deux communes sont touchées : Tazrouk qui totalise 83,3 % des cas et Tamanrasset 16,7 % des cas.

Les autres wilayas qui ont enregistré des taux d'incidence de dysenterie élevés sont : El Tarf (3,84), El Oued (2,13) et Boumerdes (2,08).

Figure 3:

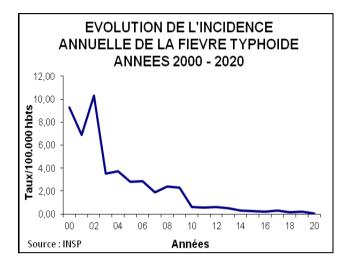


Figure 4:

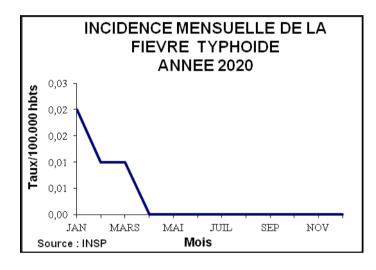
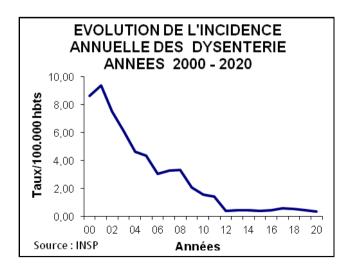


Figure 5:



Les taux spécifiques à l'âge les plus élevés sont observés chez :

- Les 0-4 ans : 0,65 cas pour 100.000 habitants;
- Les 20-29 ans: 0,59 cas pour 100.000 habitants.

On note une nette amélioration de la situation épidémiologique de l'<u>hépatite virale A</u>, le taux d'incidence a été divisé par un facteur de 3,4 ; passant de 14,32 en 2019 à 4,23 cas pour 100.000 habitants en 2020.

Le plus grand nombre de cas a été enregistré au début de l'année avec des incidences maximales aux mois de janvier et février avec respectivement 1,01 et 1,14 cas pour 100.000 habitants. Par la suite, on note une chute qui s'installe progressivement jusqu'au mois d'août puis une légère hausse à partir de septembre.

Au cours de l'année 2020, la wilaya de Guelma a enregistré le taux d'incidence le plus élevé et a rapporté une augmentation importante de l'incidence qui est passée de 28,68 en 2019 à 55,54 cas pour 100.000 habitants en 2020.

Le pic épidémique a été observé en février avec une incidence de 27,60 cas pour 100.000 habitants. 91,5 % des cas ont été enregistré dans la commune de Guelma.

A Naama, le taux d'incidence de l'hépatite virale A a légèrement augmenté, passant de 13,71 à 15,15 cas pour 100.000 habitants en 2020.

Les communes les plus touchées sont: Naâma (50,0 % des cas) et Mecheria (46,2 %).

La wilaya de Souk Ahras a enregistré une diminution du taux d'incidence de l'hépatite virale A, passant de 20,64 à 14,69 cas pour 100.000 habitants.

La commune de Sedrata totalise 68,2 % des cas enregistrés.

Une nette amélioration de l'incidence est enregistrée dans la wilaya de Jijel. Ainsi, l'incidence est passée de 49,84 à 9,99 cas pour 100.000 habitants en 2020.

Les communes les plus touchées sont : Ouled Rabah (19,5 %), Ouled Yahia (11,7 %), Beni Habibi (11,7 %) et Taher (11,7 %).

Figure 6:

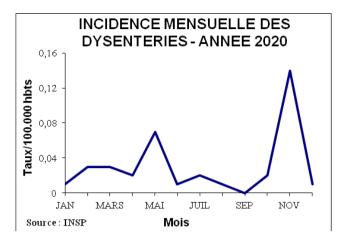


Figure 7:

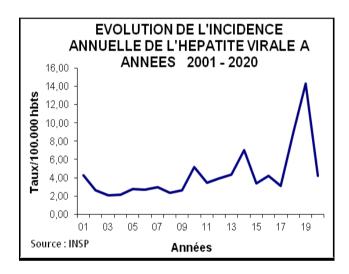
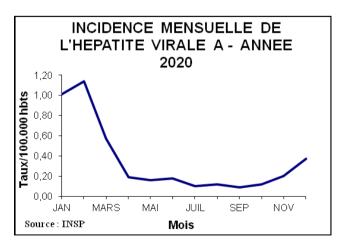


Figure 8:



Une baisse très importante du taux d'incidence a été enregistrée dans la wilaya de Sétif. Le taux est passé de 56,01 à 8,80 cas pour 100.000 habitants en 2020. Les communes les plus touchées sont El Eulma (19 % des cas) et Sétif (13,5 %).

Ce sont les enfants et les adolescents qui sont les plus touchés :

- Les 5-9 ans: 14,15 cas pour 100.000 habitants:
- Les 10-19 ans: 11,54 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence des <u>toxi-infections</u> <u>alimentaires collectives</u> a diminué passant de 14,80 à 6,99 cas pour 100.000 habitants.

L'évolution mensuelle des TIAC est illustrée par une courbe en dents de scies avec deux pics où l'incidence dépasse le 1 cas pour 100.000 habitants. Le premier a été enregistré au mois de mai avec 1,10 cas pour 100.000 habitants et le second a été observé en octobre avec une incidence de 1,17 cas pour 100.000 habitants.

Le taux le plus élevé a été enregistré dans la wilaya d'Illizi avec 105,72 cas pour 100.000 habitants. Une augmentation importante a été observée par rapport à l'incidence enregistrée en 2019 (42,07 cas pour 100.000 habitants)

La totalité des cas (100 cas) ont été notifiés pendant le mois de mai par les communes de Bordj Omar Dris (86 %) et Illizi (14 %).

A Ouargla, le taux d'incidence des TIAC a presque doublé, il est passé de 17,64 à 33,38 cas pour 100.000 habitants.

Le pic épidémique a été enregistré le mois d'octobre avec une incidence mensuelle de 15,16 cas pour 100.000 habitants.

Les communes les plus touchées sont : Hassi Messaoud avec 54,6 % des cas et Rouisset avec 17.2 % des cas.

La wilaya de Ghardaïa a enregistré une augmentation du taux d'incidence, passant de 18,39 à 23,93 cas pour 100.000 habitants en 2020.

Le pic épidémique a été observé le mois de novembre avec une incidence de 17,59 cas pour

Figure 9:

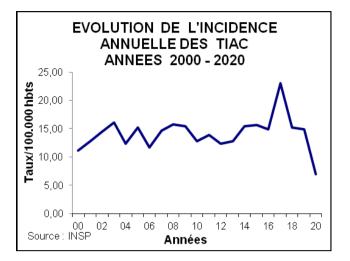
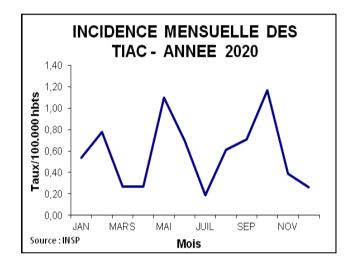


Figure 10:



100.000 habitants.

Parmi les communes touchées, on retrouve: Ghardaïa avec 36,8 % des cas, Mansourah avec 23,9 % des cas et Guerrara avec 15,4 % des cas.

A Tissemsilt, le taux d'incidence a diminué, il est passé de 33,45 à 23,50 cas pour 100.000 habitants. Le pic épidémique a été détecté durant le mois de septembre avec une incidence de 12,03 cas pour 100.000 habitants. Les communes les plus touchées sont : Lerdjen (47,6 %), Theniet El Had (23,8 %) et Tissemsilt (17,9 %).

La wilaya de Béjaia a enregistré une chute du taux d'incidence, il est passé de 30,35 à 23,01 cas pour 100.000 habitants. Le maximum de cas a été notifié durant le mois d'octobre avec une incidence de 19,00 cas pour 100.000 habitants. Les communes les plus touchées sont Aokas (65,6 % des cas) et Béjaia (24,9 %).

Ce sont les adultes jeunes âgés entre 20 et 29 ans qui observent le taux spécifique à l'âge le plus élevé avec 17,70 cas pour 100.000 habitants, puis les 10-19 ans avec 10,45 cas pour 100.000 habitants.

LES MALADIES DU PEV

En 2020, le taux d'incidence de la <u>rougeole</u> a nettement chuté par rapport à l'année 2019, il est passé de 37,74 à 1,06 cas pour 100.000 habitants.

La courbe qui représente les incidences mensuelles de l'année 2020 montre une courbe descendante avec une chute du taux d'incidence à partir du mois d'Avril et ceci, après avoir observé en mars, l'incidence mensuelle la plus élevée qui est de 0,30 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya d'Illizi a enregistré le taux d'incidence le plus élevé avec 28,55 cas pour 100.000 habitants. Une amélioration de la situation épidémiologique est observée dans la wilaya par rapport à l'année précédente où le taux a été divisé par un facteur de 6,2 (177,13 cas pour 100.000 habitants en 2019).

La période épidémique est limitée au premier trimestre de l'année avec un pic en janvier de 15,86 cas pour 100.000 habitants.

La commune de Djanet a totalisé 77,8 % des cas.

La wilaya de Tamanrasset a enregistré une amélioration du taux d'incidence de la rougeole. Il est passé de 126,63 à 16,36 cas pour 100.000 habitants.

Le pic de l'épidémie est observé durant le mois de mars avec une incidence de 7,79 cas pour 100.000 habitants.

Les communes les plus touchées sont : Tamanrasset (69,0 %), Tinzaoutine (16,7 %) et Ain Guezzam (11,9 %).

Figure 11:

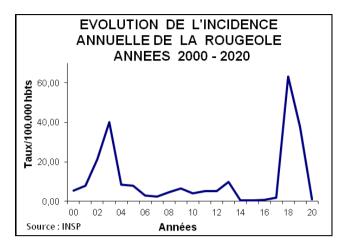


Figure 12:

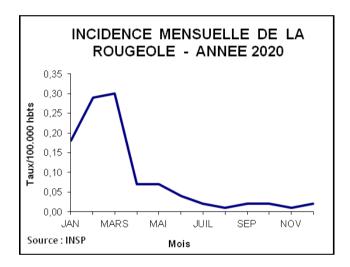
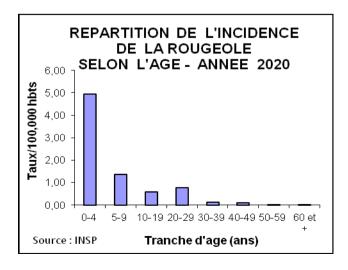


Figure 13:



La situation épidémiologique à Batna s'est améliorée; le taux d'incidence est passé de 52,26 à 6,42 cas pour 100.000 habitants en 2020. Le nombre de cas le plus élevé a été observé durant le mois de mars avec une incidence de 3,07 cas pour 100.000 habitants.

La commune de Batna totalise 89,1 % des cas.

Jijel a enregistré un taux de 4,80 cas pour 100.000 habitants en 2020, alors qu'il était de 74,30 en 2019. Le nombre de cas le plus élevé a été enregistré durant le bimestre février - mars avec une incidence de 1,17 cas pour 100.000 habitants pour chaque mois.

On observe également une baisse du taux d'incidence dans la wilaya de Tébessa. Entre 2019 et 2020 ; le taux est passé de 20,59 à 3,78 cas pour 100.000 habitants. L'incidence mensuelle la plus élevée a été enregistrée durant le mois de janvier avec 1,42 cas pour 100.000 habitants. La commune de Chéria est la plus touchée, elle a enregistré 59,4 % de la totalité des cas.

Les taux d'incidence spécifiques à l'âge les plus élevés sont :

- 4,95 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 1,37 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

La situation épidémiologique de <u>la rubéole</u> en 2020 est caractérisée par une amélioration voir un retour à la normale; nous avons enregistré une diminution nette du taux d'incidence qui est passé de 0,76 en 2019 à 0,07 cas pour 100.000 habitants en 2020; soit 30 cas au total. L'incidence mensuelle la plus élevée a été observée durant le mois de février avec 0,02 cas pour 100.000 habitants.

Le taux régional le plus élevé a été enregistré dans la wilaya de Jijel avec une incidence de 0,65 cas pour 100.000 habitants, une diminution du taux d'incidence a été observée par rapport à l'année 2019 (4,60 cas pour 100.000 habitants). Le nombre de cas le plus élevé a été enregistré en février avec une incidence de 0,39. La commune de Djimla englobe 80 % de la totalité des cas.

Figure 14:

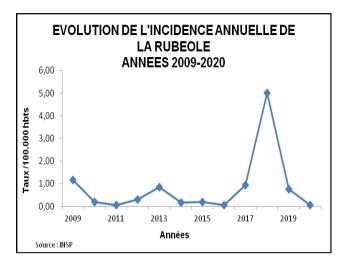


Figure 15:

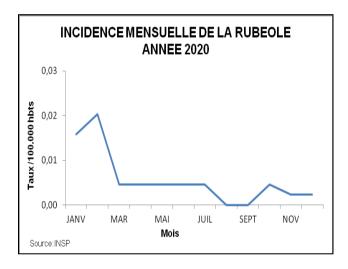
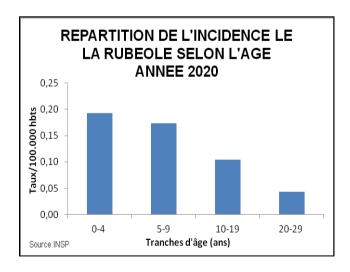


Figure 16:



La wilaya d'Oran a enregistré une diminution du taux d'incidence ; il est passé de 2,44 en 2019 à 0,41 cas pour 100.000 habitants en 2020.

87,5 % des cas ont été notifiés par la commune d'Oran.

A Skikda, le taux d'incidence a baissé, il est passé de 4,87 à 0,36 cas pour 100.000 habitants en 2020.

Deux communes ont été touchées : El Harrouch (75,0 %) et Salah Bouchaour (2,0 5%).

Les taux d'incidence spécifiques à l'âge les plus élevés sont de :

- 0,19 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans :
- 0,17 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

Le nombre de cas de <u>coqueluche</u> a diminué, il est passé de 81 à 28 cas en 2020, soit une incidence de 0,06 cas pour 100.000 habitants.

Selon la répartition mensuelle des cas de coqueluche, on note un pic durant le mois de janvier correspondant à 22 cas.

Les cas de coqueluche ont été enregistrés à Sétif (11 cas), à Relizane (9 cas), à Jijel et Batna (3 cas pour chaque wilaya), à Alger et Oran (1 cas pour chaque wilaya).

La totalité des cas enregistrés sont des enfants âgés entre 0 et 4 ans avec un taux spécifique à l'âge de 0,54 cas pour 100.000 habitants.

Aucun cas de *tétanos néonatal* n'a été déclaré au cours de l'année 2020.

Aucun cas de <u>tétanos non néonatal</u> n'a été déclaré au cours de l'année 2020.

Figure 17:

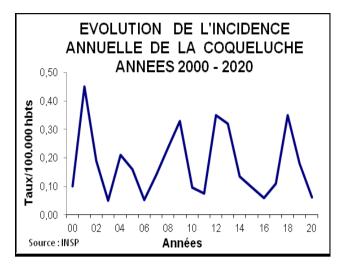


Figure 18:

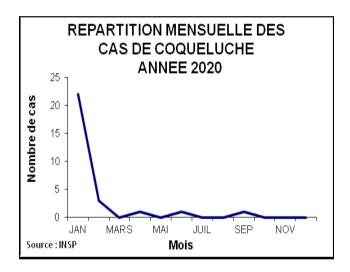
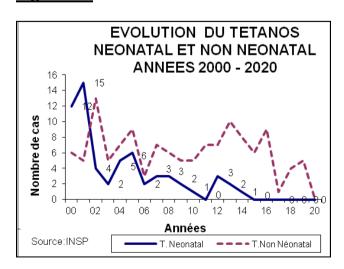


Figure 19:



Aucun cas de *poliomyélite* n'a été déclaré au cours de l'année 2020

La surveillance des paralysies flasques aigues (PFA) durant l'année 2020 a observé un recul très important des notifications. Cette régression s'est accentuée surtout pendant cette année à cause de la propagation de la pandémie de la Covid-19 de façon drastique dans tout le pays et surtout après la survenue des différents pics épidémiques qui ont été enregistrés dans notre pays et dans le monde entier.

Ce problème sanitaire a rendu difficile la surveillance des maladies transmissibles. Pratiquement tout le personnel de santé était dédié à la prise en charge des malades touchés par la Covid-19, sans oublier les mesures barrières et le confinement imposés à la population pendant cette pandémie.

La classification de la base de données des cas de PFA notifiés à l'Institut National de Santé Publique en 2020 n'a pas pu être réalisée comme à l'accoutumé, par les membres experts du comité de lutte contre la poliomyélite et cela à cause de la pandémie du Covid-19.

En 2020, on a enregistré 165 cas de paralysies flasques aigues à l'échelle nationale, soit trois fois moins (2,84 fois) que le nombre total des cas notifiés l'année précédente (472 cas). 72,9 % des wilayas ont participé à la déclaration des cas de PFA, mais peu d'entres elles ont atteint le nombre de cas attendu qui est exigé par l'OMS. Le sex-ratio est de 1,4.

Les enfants âgés de 1 à 5 ans sont les plus touchés, avec 38,0 % de l'ensemble des cas ; suivis des 5 - 10 ans avec 34,3 %. Pour la tranche d'âge des 10 - 15 ans, le pourcentage est estimé à 21,1 %. On note que pour 3,6 % des cas, l'âge n'a pas été précisé sur le relevé de déclaration.

La proportion des enfants ayant bénéficiés de deux prélèvements de selles durant cette année est de 66,7 % et le résultat biologique de ces prélèvements, communiqué par l'Institut Pasteur, est revenu négatif pour tous les cas. Le suivi au 60^{ème} jour a été effectué uniquement pour 69 enfants, représentant ainsi 41,8 % des cas.

<u>Tableau 1</u>: Répartition des cas de PFA selon les wilayas

Wilayas	Cas de PFA notifiés	Cas de PFA attendus
Adrar	0	4
Chlef	2	8
Laghouat	0	5
O.E.Bouaghi	0	5
Batna	9	9
Bejaïa	8	5
Biskra	1	7
Béchar	0	2
Blida	6	8
Bouira	7	5
Tamanrasset	1	2
Tébessa	1	5
Tlemcen	4	6
Tiaret	10	7
Tizi Ouzou	5	5
Alger	4	20
Djelfa	0	13
Jijel	3	4
Sétif	17	11
Saïda	5	2
Skikda	11	6
Sidi Bel Abbés	1	4
Annaba	1	4
Guelma	6	3
Constantine	4	6
Médéa	1	5
Mostaganem	6	6
M'Sila	0	9
Mascara	3	6
Ouargla	9	6
Oran	9	11
El Bayadh	6	2
Illizi	0	1
	7	
B.B.Arreridj	3	5
Boumerdes El Tarf	1	6
		3
Tindouf Tissemsilt	3	2
		_
El Oued	0	7
Khenchela	0	3
Souk Ahras	1	3
Tipaza	2	4
Mila	0	6
Ain Defla	0	6
Naama	0	2
Ain Témouchent	1	2
Ghardaïa	1	4
Relizane	4	5
Wilaya	2	
indéterminée		

LES MENINGITES

Le taux d'incidence des <u>méningites à</u> <u>méningocoque</u> est de 0,04 cas pour 100.000 habitants, soit 18 cas enregistrés au cours de l'année 2020.

Durant cette année, plusieurs wilayas ont notifié des cas; ce sont Alger et Biskra (5 cas), Boumerdes, Guelma et Batna (2 cas) et, Adrar et Constantine (1 cas). Les valeurs extrêmes des taux d'incidence varient entre 0,08 pour Constantine et 0,49 cas pour 100.000 habitants pour Biskra.

Le taux d'incidence spécifique à l'âge le plus élevé a été observé chez les enfants âgés de 0 à 4 ans avec 0,17 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence des <u>autres méningites</u> a nettement diminué, passant de 16,17 à 3,78 cas pour 100.000 habitants.

On note que les méningites à liquide clair représentent 60,8 % de l'ensemble des déclarations, tandis que les méningites purulentes ne représentent que 25,3 %. Dans 12,9 % des cas, le type de méningite n'est pas mentionné.

Pour les méningites purulentes, le germe en cause est exceptionnellement spécifié.

L'évolution de l'incidence mensuelle montre un pic d'incidence en début d'année durant le mois de janvier, correspondant à une incidence de 0,59 cas pour 100.000 habitants, suivi d'une diminution progressive jusqu'au mois d'août <u>où</u> l'on observe une ré-augmentation jusqu'au mois d'octobre, ce qui représente un deuxième pic moins important que le premier avec une incidence de 0,39 cas pour 100.000 habitants puis une diminution jusqu'à la fin de l'année.

La wilaya de Ouargla a enregistré le taux d'incidence régional le plus élevé avec une incidence de 16,31 cas pour 100.000 habitants; le pic épidémique a été observé le mois d'octobre avec 2,42 cas pour 100.000 habitants. 44,5 % des cas ont été notifiés par la commune de Touggourt, 23,4 % par Ouargla et 9,4 % par la commune de Nezla.

Figure 20:

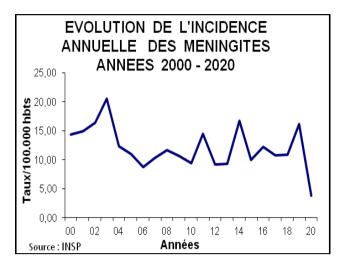


Figure 21:

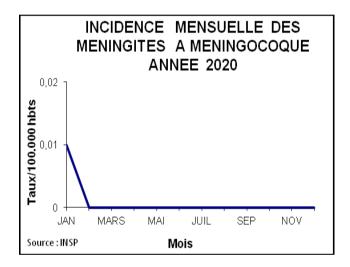
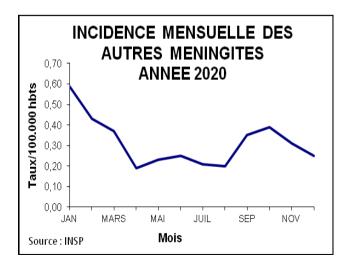


Figure 22:



La wilaya de Bordj Bou Arreridj a enregistré une diminution du taux d'incidence; il est passé de 76,37 en 2019 à 14,92 cas pour 100.000 habitants en 2020. Le pic a été observé en début d'année avec une incidence maximale de 3,60 cas pour 100.000 habitants en janvier.

Les communes les plus touchées sont : Bordj Bou Arreridj (26,7 %) et Ras El Oued (8,6 %).

A Médéa, le taux d'incidence a chuté de 51,92 en 2019 à 10,87 cas pour 100.000 habitants en 2020. Le pic a été enregistré le mois de janvier avec une incidence de 1,68 cas pour 100.000 habitants. Les communes touchées sont principalement : Berrouaghia (23,7 %), Médéa (22,7 %) et Ksar El Boukhari (17,5 % des cas).

A El Oued, on note une baisse importante du taux d'incidence des méningites, passant de 51,44 à 9,39 cas pour 100.000 habitants. Le pic a été détecté en juin avec une incidence de 2,03 cas pour 100.000 habitants. La commune d'El Oued totalise 62,5 % de l'ensemble des cas.

La wilaya de Saida a enregistré une diminution du taux d'incidence passant de 12,03 à 8,33 cas pour 100.000 habitants.

Le maximum de cas a été notifié durant le mois de février avec une incidence de 2,08 cas pour 100.000 habitants. La commune de Saida a été la plus touchée avec 47,2 % des cas.

Les taux spécifiques à l'âge les plus élevés sont observés chez les enfants âgés de moins de 10 ans :

- 21,02 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans;
- 3,85 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

LES ZOONOSES

Au cours de l'année 2020, on note une augmentation de l'incidence des zoonoses, cette augmentation est directement liée à l'augmentation de l'incidence des deux maladies qui dominent le groupe : la brucellose (54,6 %) et la leishmaniose cutanée (44,6 %).

Le taux d'incidence de la **brucellose** a augmenté, il est passé de 23,06 en 2019 à 29,69 cas pour 100.000 habitants en 2020.

L'évolution mensuelle de l'incidence montre une courbe ascendante en début d'année où un pic d'incidence en juin avec un taux maximal de 5,60 cas pour 100.000 habitants, puis la courbe amorce une descente jusqu'à la fin de l'année.

La wilaya de M'sila a enregistré le taux d'incidence régional le plus élevé avec 229,37 cas pour 100.000 habitants; ce taux est plus élevé que celui de l'année précédente où la wilaya a enregistré un taux de 133,75 cas pour 100.000 habitants en 2019.

L'incidence mensuelle la plus élevée est observée durant le mois de juin avec 62,09 cas pour 100.000 habitants. Les communes les plus touchées sont : Ain El Melh (33,7 %) et Bousaada (20,8 %).

La wilaya de Djelfa a enregistré une augmentation de l'incidence de la brucellose; le taux est passé de 107,46 en 2019 à 185,07 cas pour 100.000 habitants en 2020. Le pic a été observé durant le mois de juillet avec une incidence de 31,57 cas pour 100.000 habitants. Les communes qui ont enregistré la plus grande proportion de cas sont : Djelfa (15,4 %), Dar Chioukh (12,9 %), Messaad (9,9 %) et Hassi Bahbah (9,8 %).

A Naama, le taux d'incidence a plus que doublé, passant de 75,87 à 180,07 cas pour 100.000 habitants. Le pic épidémique a été détecté au cours du mois de juillet avec une incidence de 36,13 cas pour 100.000 habitants. Les communes les plus touchées sont : Mecheria (44,3 %), Ain Sefra (31,2 %) et Naâma (19,3 %).

Figure 23:

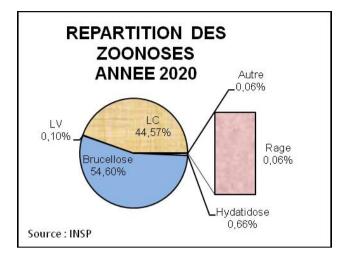


Figure 24:

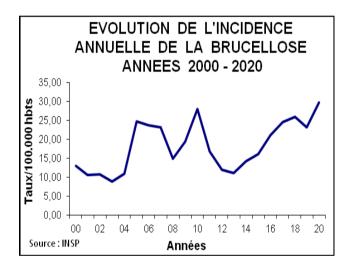
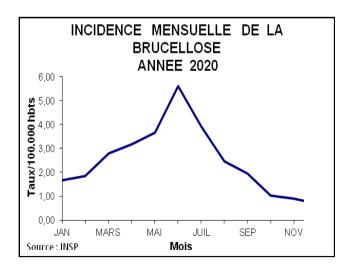


Figure 25:



La wilaya de Tébessa a enregistré aussi une élévation considérable de son taux d'incidence cette année, il a été multiplié par un facteur de 3,3, soit 158,46 cas pour 100.000 habitants versus 48,64. Le pic a été détecté au cours du mois de juin avec une incidence de 30,70 cas pour 100.000 habitants.

Les communes qui ont enregistré le plus de cas sont : Bir El Ater (25,7 %), Chéria (21,4 %) et Tébessa (17,3 %).

La wilaya de Laghouat a enregistré une augmentation du taux d'incidence; il est passé de 132,67 en 2019 à 152,42 cas pour 100.000 habitants en 2020. L'incidence mensuelle la plus élevée a été enregistrée durant le mois de juin (25,01 cas pour 100.000 habitants). 31,6 % des cas ont été notifiés dans la commune de Laghouat et 16,1 % à Ksar El Hirane.

La wilaya d'El Bayadh a enregistré aussi une augmentation du taux d'incidence passant de 100,23 à 151,20 cas pour 100.000 habitants. Le pic épidémique a été enregistré le mois d'avril avec une incidence de 20,35 cas pour 100.000 habitants. 22,1 % des cas ont été notifiés par la commune d'El Bayadh et 10,8 % par Labiod Sidi Cheikh.

Les taux spécifiques à l'âge les plus élevés sont observés chez les adultes et les adolescents :

- 81,17 cas pour 100.000 habitants pour les 20-29 ans ;
- 51,58 cas pour 100.000 habitants pour les 40-49 ans ;
- 31,55 cas pour 100.000 habitants pour les 10-19 ans.

Le taux d'incidence de la <u>leishmaniose cutanée</u> a augmenté, il est passé de 19,82 à 24,23 cas pour 100.000 habitants.

L'évolution des incidences mensuelles est représentée par une courbe à allure incurvée, les incidences les plus élevées sont enregistrées durant les mois d'hiver (5,57 en janvier – 4,19 en novembre – 4,22 en décembre) et les plus basses en période estivale, à savoir 0,21 et 0,29 cas pour 100.000 habitants, respectivement en mai et en juillet.

Figure 26:

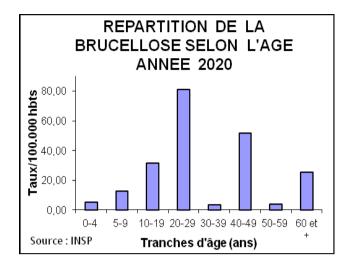


Figure 27:

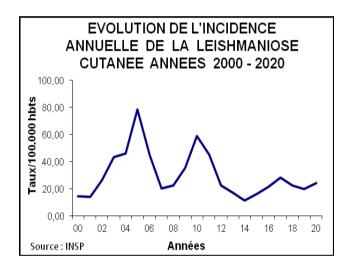
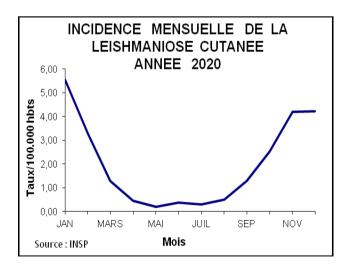


Figure 28:



La wilaya qui a enregistré le taux régional le plus élevé est la wilaya de Tébessa avec 249,61 cas pour 100.000 habitants. Ce taux est très élevé par rapport à l'année précédente où la wilaya a enregistré un taux de 7,22 cas pour 100.000 habitants.

La période épidémique a été observée durant le bimestre novembre - décembre avec une incidence de 64,70 cas pour 100.000 habitants pour chaque mois.

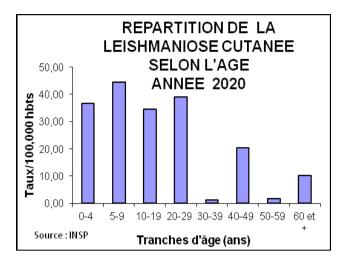
La commune de Bir El Ater totalise 83,1 % de l'ensemble des cas de la wilaya.

A Biskra, le taux d'incidence a augmenté, il est passé de 187,84 à 230,52 cas pour 100.000 habitants. L'incidence mensuelle la plus élevée a été enregistrée durant le mois de janvier avec 56,17 cas pour 100.000 habitants. La commune de Biskra a notifié 20,4 % de la totalité des cas. Les autres communes les plus touchées sont : Zribet El Oued (14,4 %) et Ain Naga (9,6 %).

A Naama, le taux d'incidence est stable, il est passé de 191,97 à 195,51 cas pour 100.000 habitants en 2020. Le pic a été détecté le mois de janvier avec une incidence de 52,15 cas pour 100.000 habitants. Les communes les plus touchées sont : Naâma (34,0 %), Mécheria (28,6 %), Mekmen Ben Amer (21,0 %) et Ain Sefra (15,4 %).

La wilaya d'El Bayadh a enregistré une augmentation de l'incidence de la leishmaniose cutanée; le taux est passé de 143,47 à 166,46 cas pour 100.000 habitants. Les communes qui ont notifié le plus de cas sont Brezina avec 31,9 %, Bougtob avec 13,6 %, Labiodh Sidi Cheikh avec 12,9 % et El Bayadh avec 11,2 % des cas. Le pic d'incidence a été notifié au cours du mois de janvier avec un taux de 68,68 cas pour 100.000 habitants.

Figure 29:



La wilaya de M'Sila a enregistré une diminution du taux d'incidence, il est passé de 241,68 en à 111,15 cas pour 100.000 habitants en 2020.

Deux pics épidémiques ont été enregistrés; le premier au mois de janvier avec 38,47 cas pour 100.000 habitants et le second en novembre avec 23,17 cas pour 100.000 habitants. Plusieurs communes ont été touchées notamment : M'Sila (14,2 %), Ain El Malh (13,0 %) et Boussaâda (11,1 %).

Les taux spécifiques à l'âge les plus élevés sont retrouvés chez les enfants et l'adulte jeune:

- 44,50 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans;
- 39,05 cas pour 100.000 habitants pour les 20-29 ans :
- 36,65 pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans;
- 34,59 cas pour 100.000 habitants pour les 10-19 ans.

Le taux d'incidence de la *leishmaniose viscérale* est de 0,06 cas pour 100.000 habitants, soit 25 cas qui ont été enregistrés sur tout le territoire national.

48 % des cas sont des enfants âgés de moins de 5 ans.

Au cours de l'année 2020, 14 cas de <u>rage</u> humaine ont été déclarés à l'INSP.

Les wilayas touchées sont : Oran (4 cas), Biskra et Alger (02 cas), Skikda, Tizi Ouzou, Constantine, M'sila, Ain Témouchent, et Ghardaïa (01 cas).

L'âge des personnes atteintes de rage oscille entre 2 et 48 ans avec un âge moyen de 17,85 ans.

Le sexe masculin prédomine largement, 10 cas de sexe masculin versus 4 cas de sexe féminin.

L'animal mordeur le plus incriminé dans les morsures est le chien avec 78,5 % des cas ; que ce soit un chien errant (71,4 %) ou domestique (7,1 %).

Pour deux cas, le chat est en cause et, pour un cas, l'animal mordeur est un chacal.

Le siège de la morsure le plus fréquemment retrouvé est la main avec 35,7 % des cas, soit 5 cas.

Dans 21,4 % des cas, les lésions touchent le visage, le cou et la tête. Pour 15,4 % des cas, on note des lésions multiples au niveau des membres supérieurs et inferieurs.

54,6 % des morsures ont été classées en catégorie II, soit 6 cas. Pour un cas, la morsure a été classée en catégorie II, et pour les autres cas, la catégorie de la classification de la lésion n'a pas été mentionnée sur le rapport d'enquête épidémiologique.

Figure 30:

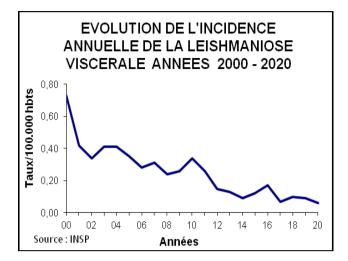
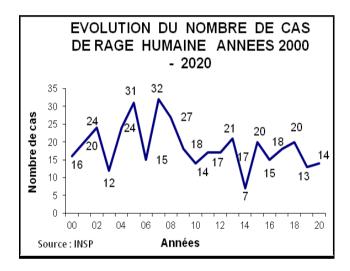


Figure 31:



85,7 % des cas ont consulté une structure de santé (12 cas) dès la survenue de la morsure, parmi ces cas; 10 ont bénéficié d'une vaccination antirabique qui était complète pour 6 cas, incomplète pour 2 cas et, pour 2 cas, la qualité de la vaccination n'a pas été précisée.

L'immunothérapie antirabique est associée à la vaccination pour 8 cas.

AUTRES MALADIES

En 2020, on note une diminution du taux d'incidence de <u>L'hépatite virale B</u>, il est passé de 6,76 à 3,67 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Tamanrasset a enregistré le taux d'incidence le plus élevé avec 110,25 cas pour 100.000 habitants. Ce taux est beaucoup moins élevé que celui de 2019 (200,36). La plus grande part des cas a été enregistrée par la commune de Tamanrasset (63,6 %), suivie de la commune d'Abalessa (12,4 %),

A Illizi, le taux d'incidence a diminué, il est passé de 138,38 à 57,08 cas pour 100.000 habitants. La commune d'Illizi est la plus touchée, elle totalise 72,2 % des cas.

A Béchar, on note une baisse du taux d'incidence passant de 70,91 à 38,49 cas pour 100.000 habitants. La majorité des cas ont été notifiés par les communes de Béchar (63,8 %) et d'Abadla (23,2 %).

Le taux d'incidence spécifique à l'âge le plus élevé est observé chez les adultes jeunes âgés entre 20 et 29 ans avec 15,53 cas pour 100.000 habitants.

Figure 32:

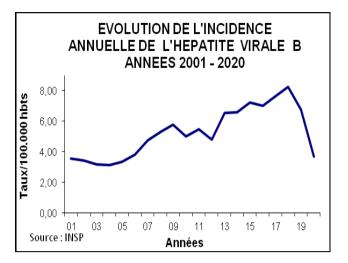
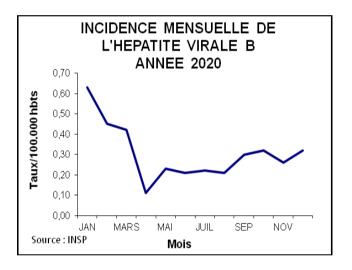


Figure 33:



Le taux d'incidence de l'*hépatite virale C* est passé de 2,05 à 1,07 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Tamanrasset a enregistré une diminution du taux d'incidence; il est passé de 12,42 à 8,57 cas pour 100.000 habitants. Les communes les plus touchées sont Tinzaouatine (36,4 %), Tamanrasset (31,8 %) et Ain Guezzam (27,3 %).

La wilaya de Tébessa a enregistré une augmentation du taux d'incidence qui est passé de 2,17 à 6,38 cas pour 100.000 habitants. La commune de Tébessa totalise 51,9 % des cas.

A Souk Ahras, le taux d'incidence a légèrement augmenté passant de 4,94 en 2019 à 5,01 cas pour 100.000 habitants en 2020.

La commune de Souk Ahras a notifié le maximum de cas, soit 82,8 % de la totalité des cas.

Les taux spécifiques à l'âge les plus élevés sont retrouvés chez les 40-49 ans (2,98), les 60 ans et plus (2,56) et les 20-29 ans (2,09).

Figure 34:

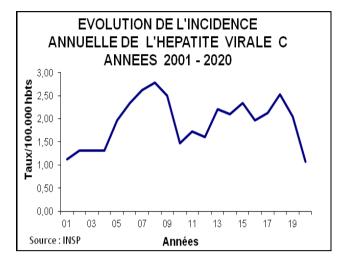
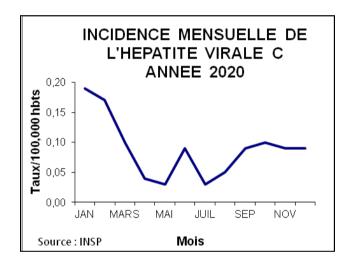


Figure 35:



LA TUBERCULOSE

Le taux d'incidence de la tuberculose toutes formes confondues a diminué cette année. Il est passé de 46,64 en 2019 à 36,74 cas pour 100.000 habitants en 2020.

Le nombre total de cas de tuberculose enregistré est de 16277 cas.

Ces cas sont classés en :

Tuberculose pulmonaire : 4851casTuberculose extra-pulmonaire : 11174 cas

- Double localisation, pulmonaire et extrapulmonaire : 184 cas

- Tuberculose sans précision : 68 cas.

Les wilayas qui ont enregistré des incidences élevées sont par ordre décroissant :

- Médéa: 122,48 cas/100.000 hbts

- Annaba: 59,28 cas/100.000 hbts

- Oran: 59,11 cas/100.000 hbts

- Aïn Defla: 58,10 cas/100.000 hbts

- Sétif: 57,75 cas/100.000 hbts

- Ain Temouchent : 56,44 cas/100.000 hbts

- Saida: 55,28 cas/100.000 hbts

- Bordj Bou Arreridj : 52,98 cas/ 100.000 hbts

- Constantine: 48,90 cas/100.000 hbts.

- Bouira: 45.36 cas/100.000 hbts

- Mascara: 45,10 cas/100.000 hbts

La tuberculose pulmonaire

Le taux d'incidence de la tuberculose pulmonaire est de 11,37 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence de la tuberculose pulmonaire à microscopie positive est de 9,09 cas pour 100.000 habitants, ce qui représente 80,0 % de l'ensemble des tuberculoses pulmonaires.

Les wilayas qui ont enregistré des incidences élevées cette année sont :

- Ain Temouchent : 26,48 cas/100.000 hbts

- Oran: 26.03 cas/100.000 hbts

- Annaba: 23,13 cas/100.000 hbts

- Saida: 21,74 cas/100.000 hbts

- El Tarf: 21,52 cas/100.000 hbts

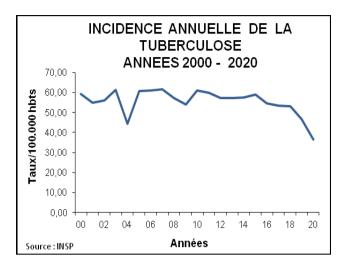
- Mostaganem: 19,08 cas/100.000 hbts

- Sidi Bel Abbes : 18,20 cas/100.000 hbts

- Relizane: 18,16 cas /100.000 hbts

- Tlemcen: 17,03 cas/100.000 hbts

Figure 36:



La tuberculose pulmonaire est une maladie rare chez l'enfant, elle ne représente que 2,24 % de l'ensemble des cas.

Un pic d'incidence est observé chez les sujets âgés plus de 65 ans, il est de 35,95 cas pour 100.000 habitants.

Le sex-ratio reste en faveur du sexe masculin, il est de 1,38.

La tuberculose extra pulmonaire

Le nombre de cas de tuberculose extra pulmonaire est de 11174, soit un taux d'incidence de 25,22 cas pour 100.000 habitants.

Selon la localisation, ce sont les adénites tuberculeuses qui dominent avec 61,03 % des tuberculoses extra pulmonaires, suivies des pleurésies avec 13,73 % des cas.

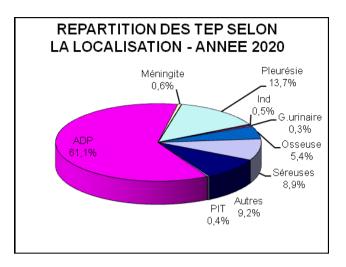
C'est la wilaya de Médéa qui a enregistré le taux régional le plus élevé sur le territoire national avec une incidence de 112,48 cas pour 100.000 habitants, suivie de Sétif (51,22) et de Ain Defla (44,91).

On note que 11,50 % des cas sont des enfants âgés de moins de 15 ans qui ont contracté une tuberculose extra-pulmonaire.

Pour les 05-14 ans, le taux d'incidence est de 13,59 cas pour 100.000 habitants. Au delà de cette tranche d'âge, les taux d'incidences oscillent entre 28 et 33 (le taux le plus élevé est de 33,19 cas pour 100.000 habitants enregistré chez les 15-24 ans).

Le sex-ratio est en faveur du sexe féminin avec 0,53.

Figure 37:



ENVENIMATION SCORPIONIQUE

L'année 2020 a été marquée par une baisse du nombre de cas de personnes piquées par les scorpions (une variation de -10,39 %), accompagnée d'une baisse de la mortalité (variation de -21% par rapport à l'année 2019). Cette baisse de la mortalité s'observe au cours des trois dernières années.

L'incidence nationale est de 102 cas piqués pour 100.000 habitants versus 114 pour 100.000 habitants en 2019 et la létalité nationale est de 0,07 % versus 0,08 %. Les variations (en %) respectives sont de -11,90 % et de -11,25 %.

La fréquence des piqures augmente avec l'âge pour atteindre un pic de 57,95% chez les 15 – 49 ans.

En 2020, 30 décès par envenimation scorpionique ont été notifiés à l'INSP, soit un taux de létalité national de 0,07 %.

60 % des cas de décès sont de sexe masculin.

Les décès chez les moins de 15 ans représentent 73,33% de la totalité des décès et 36,67% sont des enfants d'âge scolaire (5 – 14 ans) (cf. tab. 1).

La létalité la plus élevée est retrouvée chez les enfants âgés entre 1 et 4 ans (0,49%).

On note une prédominance des piqûres de scorpion chez le sexe masculin (61,89 %).

Les accidents de piqûres de scorpions surviennent tout au long de l'année, mais 67,17 % des cas de piqûre sont observés en été entre le mois de juin et le mois de juillet.

70 % des décès ont eu lieu entre juin et août. Pour cette année, le pic de létalité mensuelle au niveau national est observé en décembre (0,20 %).

Plus de la moitié des piqûres ont lieu à l'intérieur des habitations avec 53,56 %.

Les piqûres de scorpion ont lieu entre 18 h et minuit dans 35,58 % des cas et entre 6 et 12 heures dans 26 % des cas.

Comme il est classiquement décrit, les sièges anatomiques les plus fréquemment retrouvés sont les membres inférieurs (46,45 %) et les membres supérieurs (44,32 %).

Répartition des cas de piqûres par wilaya

Les Wilayas ayant notifié des cas de piqûres de scorpion sont au nombre de 44 soit 91,67 % de la totalité des wilayas.

Le nombre de cas de piqûres varie d'une wilaya à une autre, il va de 12 cas à Oran à 6259 cas à El Oued. (cf. tab.2).

Trois wilayas déclarent plus de 4000 cas : El Oued (6659), Adrar (6210) et Biskra (4943). Elles regroupent à elles seules plus du quart de la totalité des accidents soit 38,67%.

17 wilayas ont une incidence supérieure au taux d'incidence national.

Les wilayas dont l'incidence est la plus élevée sont : Adrar (1074 cas piqués pour 100.000 habitants), El Oued (668), Tamanrasset (653), Ghardaïa (634) et El Bayadh (604).

Les incidences les plus basses sont observées à Oran, Constantine (1), Ain Defla, Boumerdès et Tizi Ouzou (2), Jijel, Mila et Mascara (3).

Répartition des cas de piqûres selon la région géographique

Les Hauts plateaux et le Sud comptabilisent respectivement 41,68 % et 52,45 % des cas de piqûres de scorpion.

Le taux d'incidence le plus élevé est retrouvé dans le Sud (541 cas pour 100.000 habitants). Celui des Hauts plateaux est de 120 cas pour 100.000 habitants; il n'est plus que de 11 cas piqués pour 100.000 habitants dans le tell.

Toutes les wilayas du Sud ont un taux d'incidence supérieur au taux national.

Dans les Hauts plateaux, six wilayas ont une incidence supérieure à l'incidence nationale et c'est la wilaya d'El Bayadh qui détient le plus grand taux avec 604 cas pour 100.000 habitants.

Dans le tell, toutes les wilayas ont un taux d'incidence inférieur au taux national, sauf Médéa où le taux est de 121 cas pour 100.000 habitants.

Répartition des cas de piqures selon la région sanitaire

Les deux régions sanitaires du Sud regroupent 70,34 % des accidents survenus cette année. La région sanitaire du Sud-Est regroupe le plus grand nombre de piqures avec 45,87 %.

L'incidence régionale la plus élevée est retrouvée dans la région sanitaire Sud-Ouest (632 cas pour 100.000 habitants). Elle est suivie par la région Sud-Est (476 cas pour 100.000 habitants).

Toutes les wilayas que comptent ces deux régions sanitaires ont des incidences supérieures à l'incidence nationale.

13,39 % des cas piqués ont eu lieu dans la région Est, 10,73 % dans la région Centre et 5,54 % dans la région Ouest.

Deux wilaya de la région centre ont une incidence supérieure à l'incidence nationale (Médéa et Djelfa).

Dans la région Est, c'est M'Sila qui a l'incidence la plus élevée.

Répartition des décès selon la wilaya

Les wilayas qui enregistrent le plus grand nombre de décès sont Tamanrasset (6), Ouargla et El Bayadh (4 décès pour chaque wilaya).

Les taux de létalité les plus élevés sont observés à Illizi (0,41 %) à Tamanrasset (0,36 %) et à Batna (0,20 %).

Le taux de létalité le plus faible est retrouvé dans la wilaya d'Adrar (0,02 %).

7 wilayas ont des létalités supérieures à la létalité nationale.

Aucun décès n'a été enregistré cette année dans les wilayas de Djelfa, Saida, Bordj Bou Arreridj et Ghardaïa.

Répartition des décès selon la région géographique

Plus de la moitié des décès ont lieu dans la région du sud (53,3 %). Les Hauts plateaux comptabilisent 46,67 % des décès.

C'est pour la 3^{ème} année consécutive qu'aucun décès n'a été enregistré dans la région du Tell.

Le même taux de létalité a été enregistré dans les

deux régions les Hauts plateaux et le Sud, soit 0.07%.

Quatre wilayas de la région des hauts plateaux ont une létalité supérieure à la létalité nationale. La wilaya dont la létalité est la plus élevée est Batna (0,20 %), suivie d'El Bayadh (0,19 %). Trois wilayas de la région du Sud ont une létalité plus élevée que celle de la nationale; ce sont Illizi (0,41 %), Tamanrasset (0,38 %) et Ouargla

Répartition des cas de décès selon la région sanitaire

(0.18%).

63,33 % des décès ont eu lieu dans la région sanitaire Sud-Est avec une létalité de 0,09 %. Les wilayas dont la létalité est la plus élevée sont : Illizi, Tamanrasset et Ouargla.

La région Est concentrée 13,33 % des décès et une létalité annuelle de 0,07 %. Cette région enregistre un pic de létalité au mois d'avril avec 0,59 %.

La région Sud-Ouest, avec 6 décès et une létalité de 0,07%, vient en 3^{ème} position.

Le plus faible taux de décès est retrouvé dans la région Ouest avec 3,33 % et une létalité de 0,04%.

A noter que la région Centre n'a enregistré aucun décès cette année.

Tableau 2 : Répartition des cas de piqûres et des décès par âge - Année 2020

Groupes d'âge	Cas piqués	%	Décès	%	Létalité (%)		
< 1 an	352	0,78	0	0	0		
1 - 4 ans 5 - 14	2234	4,96	11	36,67	0,49		
ans 15 - 49	8209	18,23	11	36,67	0,13		
ans	26091	57,95	6	20,00	0,02		
≥ 50 ans	8137	18,07	2	6,67	0,02		
Total	45023	100	30	100	0,07		

LE PALUDISME

Au cours de l'année 2020, le centre de référence du paludisme de l'INSP a enregistré 2726 cas de paludisme.

Les espèces plasmodiales retrouvées sont :

Plasmodium falciparum
 Plasmodium vivax
 Plasmodium malariae
 Plasmodium ovale
 3 cas

- Infection mixte (*P.faciparum* et *P. vivax*): 12 cas.

La répartition par wilayas montre que le maximum de cas a été notifié par la wilaya de Tamanrasset (83,7 %), suivie d'Adrar avec 7,44 % des cas.

Les wilayas qui ont déclaré des cas sont :

Tamanrasset : 2281 cas
 Adrar : 203 cas
 Illizi : 183 cas
 Ghardaïa : 38 cas
 Ouargla : 19 cas
 Tipaza : 01 cas
 Tindouf : 01 cas

Paludisme importé

2725 cas de paludisme ont été classés « importés », ce qui représente 99,9 % de l'ensemble des cas.

L'origine de l'infection est principalement liée aux pays Subsahariens : le Niger avec 54,5 % et le Mali avec 45 %.

La nationalité des patients est algérienne dans 63,5 % des cas ; on retrouve également des nationalités de plusieurs pays du continent Africain notamment Malienne dans 21,2 % des cas, Nigérienne (14,6 %) et Camerounaise (0,3%)...etc.

Le sexe prédominant est le sexe masculin (85,5%) par rapport au sexe féminin (14,5 %).

83 % des cas sont âgés de 15 ans et plus.

Figure 38:

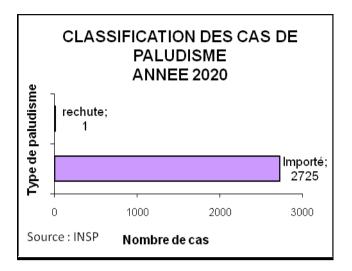
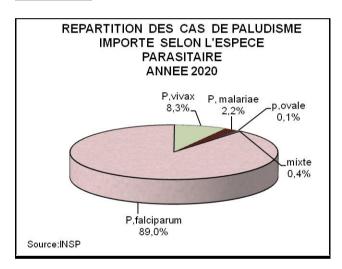


Figure 39:



Paludisme «rechute»:

Un cas de paludisme à *Plasmodium vivax* classé « rechute» a été notifié par la wilaya d'Ouargla, dont la nationalité est indienne.

Trois cas de décès de paludisme ont été enregistrés par la wilaya de Tamanrasset; tous dus au *Plasmodium falciparum* et importés du Mali. Deux sujets sont de nationalité algérienne et un sujet est de nationalité Malienne. [2]

LE SIDA

Au cours de l'année 2020, le laboratoire de référence du VIH/SIDA de l'Institut Pasteur, a notifié 44 nouveaux cas de <u>SIDA</u>. La répartition géographique de ces cas montre que c'est la région Centre (25 cas) qui a notifié le plus grand nombre de cas et notamment la wilaya de Médéa (7 cas):

Région Ouest : 13 cas ;Région Centre : 25 cas ;Région Est : 4 cas ;Région Sud : 2 cas.

Le mode de contamination n'a été précisé que dans 63,6 % des cas et comme pour les années précédentes, ce sont les rapports hétérosexuels qui sont le plus incriminés (26 cas).

Les autres modes de contamination sont rarement rapportés :

- Sang et produits sanguins dérivés : 1 cas
- Transmission mère-enfant : 1 cas.

75 % des cas sont âgés entre 25 et 49 ans et le sex-ratio cette année est en faveur du sexe masculin avec 1,93.

Le nombre de cas de <u>séropositifs au VIH</u> a diminué passant de 848 cas en 2019 à 473 cas en 2020.

L'analyse selon la répartition géographique montre un nombre plus élevé au niveau de la région Centre (183 cas), suivie par la région Ouest (166 cas), la région Est (63 cas), la région Sud (53 cas) et enfin; 8 cas sont de nationalité étrangère.

Le mode de contamination n'a pas été précisé dans 68,1 % des cas à savoir 322 cas.

Les différents modes de contamination retrouvés sont :

Rapports hétérosexuels
Rapports homo et bisexuels
Injection IV de drogues
Sang et produits dérivés
Transmission mère-enfant
124 cas
9 cas
5 cas
11 cas

On constate que le sexe féminin (38,5 % des cas) est moins touché que le sexe masculin (61,5 % des cas), le sex-ratio est de 1,60.

Les cas sont dépistés à tous les âges avec un pic chez l'adulte jeune âgé entre 30 et 39 ans (32,5 % des cas) [3].

BIBLIOGRAPHIE

[1]: Rapport du service santé-environnement - INSP.

[2]: Rapport du service de paludisme et des maladies parasitaires – INSP.

[3] : Rapport du laboratoire national de référence du sida – Institut Pasteur d'Algérie.

Tableau. 3 : Envenimation scorpionique en Algérie - morbidité et mortalité Répartition par wilaya - Année 2020

Wilaya	piqués	décès	Incidence	Variation en %	Létalité	Variation en %
ADRAR	6210	1	1074	29,87	0,02	-81,01
CHLEF	85		7	-22,72		
LAGHOUAT	1956	1	257	0,59	0,05	-51,25
OUM EL BOUAGHI	193		23	-48,65		
BATNA	997	2	70	-34,51	0,20	0,90
BEJAIA	142		14	-17,32	,	•
BISKRA	4943	4	488	-5,41	0,08	-40,35
BECHAR	1540		430	-14,37	,	,
BLIDA				, -		
BOUIRA	242		29	-35,00		
TAMANRASSET	1676	6	653	-12,60	0,36	125,66
TEBESSA	864	1	102	-11,14	0,12	11,46
TLEMCEN	242	-	21	5,83	٠,٠=	,
TIARET	1063	1	98	-24,37	0,09	
TIZI OUZOU	30	-	2	-44,56	0,00	
ALGER			_	,		
DJELFA	2786		163	-26,61		-100,00
JIJEL	24		3	-20,52		100,00
SETIF	352		19	-33,72		
SAIDA	221		51	51,99		-100,00
SKIKDA	137		12	11,40		100,00
SIDI BEL ABBES	81		11	5,70		
ANNABA	01			3,70		
GUELMA	31		5	-54,06		
CONSTANTINE	16		1	-47,12		
MEDEA	1085		121	-22,74		
MOSTAGANEM	214		23	52,56		
M'SILA	2809	1	207	-25,61	0,04	-33,57
MASCARA	33	ı	3	-3,78	0,04	-33,37
OUARGLA	2237	4	285	-27,34	0,18	8,72
ORAN	12	7	1	-80,84	0,10	0,72
EL BAYADH	2138	4	604	-12,05	0,19	347,33
ILLIZI	483	2	511	1,75	0,19	-3,93
BORDJ BOU ARRERI	499	۷	64	-61,12	0,41	-100,00
BOUMERDES	26		2	-24,44		-100,00
EL TARF	83		16	1,58		
TINDOUF	155		141	-12,65		
TISSEMSILT	391		109	21,37		
EL OUED	6259	2	668	-1,28	0,03	99,81
KHENCHELA	426	2	85	44,50	0,03	99,01
SOUK AHRAS	65		11	-71,02		
TIPAZA	0		0	-100,00		
MILA	30		3	98,46		
AIN DEFLA	30 19		2	-82,40		
NAAMA	974	1	284	·	0.40	20 75
AIN TEMOUCHENT		I		-24,03 10.26	0,10	28,75
	85 3100		18 634	-10,26		100.00
GHARDAIA BELIZANE	3100			-6,51 7.01		-100,00
RELIZANE	69	20	8	7,01	0.07	44.00
TOTAL	45023	30	102	-11,25	0,07	-11,90

Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya Année 2020

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	0	52	15	93	5	0	0	0	0	0	14	1	10	0	0	8	0	3	0	578078
CHLEF	0	0	76	1	2	0	0	0	0	2	3	0	18	2	0	6	0	0	1	1288375
LAGHOUAT	0	0	2	11	0	0	0	0	0	0	0	0	10	0	0	436	0	0	1158	759735
OUM EL BOUAGHI	0	0	53	19	31	0	0	0	0	0	0	0	52	9	1	6	0	0	223	825131
BATNA	0	0	54	25	13	0	3	0	0	9	92	2	49	7	0	73	0	0	189	1433536
BEJAIA	0	0	64	27	9	0	0	0	0	8	0	0	48	5	4	3	0	0	9	1047165
BISKRA	1	1	34	105	24	0	0	0	0	1	18	5	62	7	4	2335	0	28	509	1012917
BECHAR	0	22	26	138	9	0	0	0	0	0	0	0	15	4	0	191	0	5	80	358500
BLIDA	0	0	10	1	0	0	0	0	0	6	0	0	10	0	0	0	0	0	11	1444980
BOUIRA	0	0	39	8	1	0	0	0	0	7	1	0	36	2	1	6	0	0	108	835463
TAMANRASSET	0	12	0	283	22	0	0	0	0	1	42	0	2	0	0	5	3	0	0	256685
TEBESSA	0	0	53	40	54	0	0	0	0	1	32	0	16	6	0	2114	0	0	1342	846928
TLEMCEN	5	3	31	16	8	0	0	0	0	4	17	0	52	2	1	6	0	0	161	1168712
TIARET	0	0	55	5	6	0	0	0	0	10	0	0	32	13	2	89	0	0	272	1087531
TIZI OUZOU	0	0	17	0	0	0	0	0	0	5	4	0	29	0	0	1	0	0	2	1220686
ALGER	0	0	7	0	0	0	1	0	0	4	0	5	38	0	1	0	0	0	22	3835583
DJELFA	3	0	8	2	2	0	0	0	0	0	2	0	29	3	1	356	0	0	3160	1707447
JIJEL	0	0	77	17	7	0	3	0	0	3	37	0	33	3	0	2	0	0	3	770492
SETIF	7	6	163	39	8	0	11	0	0	17	4	0	148	10	4	20	0	0	223	1852890
SAIDA	0	1	33	6	7	0	0	0	0	5	0	0	36	9	0	65	0	0	238	432313
SKIKDA	0	0	52	36	5	0	0	0	0	11	9	0	60	1	0	17	0	0	15	1126117
SIDI BEL ABBES	0	0	39	29	23	0	0	0	0	1	6	0	53	0	0	14	0	0	163	763885
ANNABA	0	0	6	4	4	0	0	0	0	1	3	0	5	0	0	0	0	0	6	722014
GUELMA	0	0	328	16	5	0	0	0	0	6	1	2	12	1	0	1	0	0	31	590605
CONSTANTINE	1	1	24	31	6	0	0	0	0	4	8	1	36	4	0	13	0	0	20	1194156
MEDEA	0	0	17	20	3	0	0	0	0	1	3	0	97	12	0	514	0	0	110	894046
MOSTAGANEM	0	0	23	7	16	0	0	0	0	6	7	0	7	3	0	0	0	0	2	948801
M'SILA	0	0	18	59	16	0	0	0	0	0	11	0	7	2	1	1511	0	0	3118	1359381
MASCARA	0	0	62	25	26	0	0	0	0	3	0	0	26	4	0	4	0	0	9	1000084
OUARGLA	0	0	30	112	9	0	0	0	0	9	28	0	128	0	0	343	0	47	12	784936
ORAN	0	2	76	35	38	0	1	0	0	9	19	0	38	3	0	4	0	0	5	1928618
EL BAYADH	0	1	13	6	2	0	0	0	0	6	1	0	16	0	0	589	0	0	535	353829
ILLIZI	0	0	0	54	3	0	0	0	0	0	27	0	1	0	2	4	0	8	16	94586
BORDJ BOU ARRERIDJ	0	0	19	48	4	0	0	0	0	7	0	0	116	3	0	42	0	0	67	777617
BOUMERDES	0	23	26	4	2	0	0	0	0	3	23	2	13	0	0	0	0	0	1	1107799
EL TARF	1	20	3	13	5	0	0	0	0	1	3	0	8	0	0	0	0	0	31	520381
TINDOUF	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	45	4	109599
TISSEMSILT	0	0	12	3	5	0	0	0	0	3	7	0	8	15	0	5	0	0	5	357503
EL OUED	1	20	14	156	2	0	0	0	0	0	9	0	88	0	0	660	0	48	189	937474
KHENCHELA	0	0	7	0	0	0	0	0	0	0	5	0	27	0	0	66	0	0	204	503643
SOUK AHRAS	1	0	85	7	29	0	0	0	0	1	0	0	18	8	1	1	0	0	37	578562
TIPAZA	0	0	12	10	6	0	0	0	0	2	1	0	48	2	0	11	0	0	1	760587
MILA	0	0	42	4	1	0	0	0	0	0	11	0	38	0	1	1	0	0	19	954553
AIN DEFLA	0	0	41	5	4	0	0	0	0	0	0	0	16	10	1	19	0	0	11	977546
NAAMA	0	0	52	31	12	0	0	0	0	0	5	0	2	1	0	671	0	0	618	343208
AIN TEMOUCHENT	1	0	12	14	9	0	0	0	0	1	2	0	9	4	0	0	0	0	43	460645
GHARDAIA	0	0	12	44	7	0	0	0	0	1	6	0	33	2	0	523	0	2	164	488965
RELIZANE	0	0	33	18	24	0	9	0	0	4	8	0	41	3	0	0	0	0	4	897714
TOTAL ALGERIE	21	164	1876	1628	474	0	28	0	0	165	469	18	1676	160	25	10736	3	186	13151	44300000

^{*} Population estimée à partir du recensement 2008 et des données actualisées par l'ONS - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakri, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.18.75

Directeur de la Publication : Pr. N. SMAIL - Rédaction : Drs A.BOUGHOUFALAH, D. HANNOUN, S. MECELLEM & K. MEZIANI - Lecture : Drs S.BELAMRI & L.BOUTEKDJIRET - Graphisme : Dr R.ASSARI - Contrôle de la BD : N. BOURGOUB & S. MECELLEM - Saisie de l'Information : Mmes A.CHEKKAR, N. IOUALALEN, N. OULKADI & Mr D. YAMNAIENE- Secrétariat : Mme Z. LARDJEN